RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Lycée Professionnel Aristide BRIAND

LYCÉE PROFESSIONNEL ARISTIDE BRIAND

CONSEIL D'ADMINISTRATION
PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE N°5
DU 28 JUIN 2022

2 RUE PIERRE SÉMARD
CS 73126 – 27031 EVREUX Cedex
☎ 02.32.23.69.00
E.MAIL : 0270016w@ac-rouen.fr

Nombre de membres titulaires : 26
Nombre de présents titulaires : 13 (12 en présentiel - 1 en visio)
Quorum: 13

Membres présents :

Membres de l'établissement siégeant de droit : M. Jean-Michel DIOT, M. Antoine VAILLANT, Mme Florence DAMERON, Mme Catherine QUENEUILLE

Représentants des personnels d'enseignement et d'éducation : Mme Hanen LAOUINI, Mme Aminata TRAORE, Mme Mélanie ORDONEZ, Mme Christelle JEANNE, Mme Jessica JANAS, Mme Florence LEMOULANT, M. Valentin AMBOURG.

Représentants des parents d'élèves : Mme Sandrine GIFFAUT

Représentants de la collectivité de rattachement : /

Représentant de la commune : /

Personnalité qualifiée : M. STEINECK

Représentants des parents d'élèves : /

Membres excusés :
Mme TREMEL, représentante de la collectivité de rattachement
M. MABIRE représentant de l'agglomération
Mme GOSSE personnalité qualifiée
Mme CASTELNAU, représentante de la commune
M. MELLIER et Mme ZAHOUANI Younes, représentants de parents

Membres absents :
M. NARANCITCH, représentant de la collectivité de rattachement
M. MELLIER, Mme HAMDIA, M. ZAHOUANI, représentants des parents d'élèves
Herwan COLOVRAY, Douaa AZEROUJAL, Louna RODRIGUEZ-VEGAS, Mohamed SAID et Léo SALMON, représentants des élèves

Nature des questions traitées : Pages

I -	CONSEIL D'ADMINISTRATION	3
II.-	AFFAIRES FINANCIERES	3-4
III -	ORGANISATION SCOLAIRE	4-6
IV. -	QUESTIONS DIVERSES	6

Le secrétaire de séance,

Catherine QUENEUILLE

Le Proviseur,

Jean-Michel DIOT

LYCÉE ARISTIDE BRIAND
Le Proviseur
EVREUX

Le Proviseur ouvre la séance à 17h40, en présence de 13 membres pourvus d'une voix délibérative.

Il donne lecture de l'ordre du jour de la séance.

Conformément au règlement intérieur du Conseil d'Administration, il est procédé à la désignation d'un secrétaire de séance, Madame QUENEUILLE se porte volontaire.

Le Proviseur soumet l'ordre du jour à l'approbation des membres.

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.

I - CONSEIL D'ADMINISTRATION

- **Approbation du procès-verbal du 26 avril 2022**

Le procès-verbal de la séance du 26 avril 2022, transmis par voie électronique, est soumis au vote pour approbation :

Votants : 13	Abstentions : 0	Bulletins nuls : 0
Pour : 13	Contre : 0	Refus de prendre part au vote : 0

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité des membres présents.

II – AFFAIRES FINANCIERES

- **Décision budgétaire modificative DBM**

Les dépenses liées à l'utilisation des photocopieurs ont été sous-estimées :
-la crise sanitaire avait entraîné une sous-consommation, l'utilisation en année complète révèle un nombre de copies beaucoup plus élevées que la prévision,
-le coût du papier a fortement augmenté (+ 25%) ainsi que le coût des consommables.

Madame la Secrétaire Générale - Agent comptable soumet au votre une DBM de 8 000 euros pris sur les fonds de roulement (prélèvement maximum pour conserver les 30 jours obligatoires de fonctionnement).

A l'avenir, il faudra probablement rétablir des quotas par professeur, ceci afin notamment de pouvoir mieux comptabiliser les photocopies faites par les professeurs du lycée professionnel et celles faites par les professeurs de BTS pour les photocopieurs du Bâtiment E. Un professeur fait remarquer que la « pédagogie par scénario » conduit à faire davantage de photocopies et à moins utiliser les manuels.

La proposition est soumise au vote :

Votants : 13	Abstentions : 0	Bulletins nuls : 0
Pour : 13	Contre : 0	Refus de prendre part au vote : 0

La proposition est adoptée à l'unanimité des membres présents.

Acte n° 2022/30

- **Tarifs - Règlement SRH**

Madame la Secrétaire Générale - Agent comptable informe les membres du conseil d'administration de la modification par la Région des tarifs de restauration et d'hébergement, applicables au 1er septembre 2022. Il n'y a pas eu d'augmentation depuis 2018. Les forfaits annuels proposés sont désormais basés sur **32 semaines**, soit pour l'année scolaire 2022-2023 jusqu'au vendredi 9 juin 2023 inclus. Au-delà des 32 semaines, les familles pourront continuer à bénéficier du service de restauration en payant les repas réellement consommés au tarif ticket. A compter de la rentrée scolaire 2022, le tarif ticket applicable est fixé à **4,10 €** sur l'ensemble du territoire normand.

Les élèves « au ticket » devront réserver leur repas du midi sur l'application My Turbo Self au plus tard avant 9h le jour du repas, ceci afin de limiter le gaspillage ; faute d'avoir réservé, ils passeront en fin de service, ce dispositif est expérimental jusque la Toussaint. La proposition est soumise au vote :

Votants : 13 Abstentions : 0 Bulletins nuls : 0
Pour : 13 Contre : 0 Refus de prendre part au vote : 0

La proposition est adoptée à l'unanimité des membres présents.

Acte N° 2022/22

1. Tarifs divers

Madame la Secrétaire Générale - Agent comptable sollicite les membres du conseil d'administration concernant la modification des tarifs pratiqués par l'établissement et applicables au 27 juin 2022 en fonction de l'évolution des tarifs fournis par la Région, ainsi que la location des draps qui passe à 50€, la caution d'internat qui passe à 90€, cafés et autres prestation proposées par le lycée. Voir la grille fournie ci-joint

Cette autorisation est soumise aux votes :
Votants : 13 Abstentions : 0 Bulletins nuls : 0
Pour : 13 Contre : 0 Refus de prendre part au vote : 0

L'autorisation est adoptée à l'unanimité des membres présents NT

Acte n° 2022/25

- **Contrats et conventions**

Convention avec le CREL / Lycée Lavoisier au Havre pour la formation au CACES (élèves de logistique)

Madame la Secrétaire Générale - Agent comptable sollicite les membres du Conseil d'Administration afin d'autoriser la signature d'une convention relative à l'hébergement et la formation des élèves de première et terminale Bac pro logistique aux différents CACES au Lycée Lavoisier au Havre.

La proposition est soumise au vote :

Votants : 13 Abstentions : 0 Bulletins nuls : 0
Pour : 13 Contre : 0 Refus de prendre part au vote : 0

La proposition est adoptée à l'unanimité des membres présents.

Acte N° 2022/29

III – ORGANISATION SCOLAIRE

- **Règlement intérieur de la cité scolaire**

Monsieur Le Proviseur présente les modifications du règlement intérieur du LGT, du LP et du micro-lycée pour la rentrée 2022, notamment :

- les élèves ne doivent pas emprunter l'accès par l'impasse Rohaux (sauf autorisation spéciale pour motif de santé),
- le terme « apprentis » est ajouté aux usagers de l'établissement,
- des informations obsolètes ont été retirées,
- des annexes ont été ajoutées pour la restauration et l'internat.

La proposition est soumise au vote :

Votants : 13 Abstentions : 0 Bulletins nuls : 0
Pour : 13 Contre : 0 Refus de prendre part au vote : 0

La proposition est adoptée à l'unanimité des membres présents.

Acte N° 2022/23

- **Planning des périodes de formation en milieu professionnel (PFMP)**

Monsieur Le Proviseur adjoint du Lycée professionnel présente le planning prévisionnel des PFMP.

Pour information

- **Sorties scolaires**

Monsieur Le Proviseur adjoint du Lycée professionnel présente les modifications apportées sur les sorties et voyages 2022 (qui avaient été votées en 2021) :

- quelques sorties prévues au printemps 2022 sont reportées à la rentrée,
- pour les journées d'intégration des secondes, une activité est ajoutée pour 100 €,
- une sortie au Festival du film de Deauville le 9 septembre est proposée pour les classes « euro » et 1MS et TMS pour 1036 €
- le voyage à Berlin a été annulé,
- le voyage à Barcelone (plusieurs fois reporté et annulé en raison de la crise sanitaire) est fixé pour les Terminales du 27 novembre au 2 décembre 2022 (coût à la charge de l'établissement : 1410,34€)

La proposition est soumise au vote :

Votants : 13 Abstentions : 0 Bulletins nuls : 0
Pour : 13 Contre : 0 Refus de prendre part au vote : 0

La proposition est adoptée à l'unanimité des membres présents.

Acte n° 2022/26

- **Voyage à Barcelone**

La participation des familles pour le voyage à Barcelone est fixée à 225 €.

La proposition est soumise au vote :

Votants : 13 Abstentions : 0 Bulletins nuls : 0
Pour : 13 Contre : 0 Refus de prendre part au vote : 0

La proposition est adoptée à l'unanimité des membres présents.

Acte n° 2022/28

Madame la Secrétaire Générale - Agent comptable sollicite les membres du Conseil d'Administration afin d'obtenir l'autorisation pour renouveler le marché transport en cours qui arrive à échéance le 31 décembre 2022 par un nouvel appel d'offre pour assurer le transport des sorties scolaires avec une nouvelle grille tarifaire en fonction des horaires.

Cette autorisation est soumise aux votes :
Votants : 13 Abstentions : 0 Bulletins nuls : 0
Pour : 13 Contre : 0 Refus de prendre part au vote : 0

L'autorisation est adoptée à l'unanimité des membres présents T

Acte n° 2022/27

- **Contrats de recrutement des AED (assistants d'éducation)**

Les membres du conseil d'administration sont sollicités afin de recueillir l'autorisation de recruter des assistants d'éducation pour l'année scolaire 2022-2023.

La proposition est soumise au vote :

Votants : 13 Abstentions : 0 Bulletins nuls : 0
Pour : 13 Contre : 0 Refus de prendre part au vote : 0

La proposition est adoptée à l'unanimité des membres présents.

Acte n° 2022/24

- **Bilan de l'année scolaire 2021 2022**

Monsieur Le Proviseur adjoint du Lycée professionnel détaille le bilan de l'année scolaire :

- Utilisation des fonds sociaux
- Absences
- Punitions et sanctions
- Actions menées dans le cadre des 4 axes du projet d'établissement :
    - Axe 1 Favoriser un climat scolaire serein et propice aux apprentissages
    - Axe 2 Persévérance scolaire : réussir en tant que lycéen
    - Axe 3 Favoriser l'ambition
    - Axe 4 Construire un parcours culturel de la seconde au post bac
- L'orientation post-bac pro via Parcoursup

- **Evaluation de l'établissement (année 2022-2023)**

Monsieur Le Proviseur-adjoint du Lycée Professionnel informe les membres du Conseil d'Administration que le LP a été identifié par l'autorité académique pour participer au dispositif d'auto-évaluation et d'évaluation externe durant l'année scolaire 2022-2023.

IV – QUESTIONS DIVERSES

Monsieur Le Proviseur présente le projet de réaménagement du parking afin d'en sécuriser l'accès.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h55

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Lycée Aristide Briand
Évreux (27)

LISTE D'EMARGEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

ANNEE SCOLAIRE 2021-2022

LYCEE PROFESSIONNEL ARISTIDE BRIAND EVREUX

Mardi 28 juin 2022

NOM PRENOM	Fonctions	EMARGEMENT
M. DIOT Jean-Michel	Proviseur	
M. VAILLANT Antoine	Proviseur Adjoint	
Mme DAMERON Florence	Agent Comptable	Présente en visio
Mme QUENEUILLE Catherine	DDFPT	
M. NARANCITCH Camille	Représentant de la collectivité de rattachement	
Mme TREMEL Emmanuelle	Représentant de la collectivité de rattachement	Excusée
Mme CASTELNAU Caroline	Représentant de la Commune	Excusée
M. MABIRE Arnaud	Représentant de la Commune	
Mme GOSSE Nadège	Personnalité(s) qualifiée(s)	
M STEINECK Hervé	Personnalité(s) qualifiée(s)	
Mme ORDONEZ Mélanie	Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation	
M. LUBAT Arnaud	Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation	
Mme TRAORE Aminata	Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation	
M. PELISSIER Thomas	Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation	Excusé,
Mme JEANNE Christelle	Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation	
Mme LAOUINI Hanen	Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation	
Mme JANAS Jessica	Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation	
GIFFAUT Sandrine	Représentant des parents d'élèves	
HAMDIA Fatima	Représentant des parents d'élèves	
ZAHOUANI Younes	Représentant des parents d'élèves	Excusée.

MELLIER Cédric	Représentant des parents d'élèves	
COLOVRAY Herwan CG1	Représentant des élèves	
AZEROUAL Douaa 1STMG4	Représentant des élèves	
RODRIGUEZ-VEGAS Louna TA	Représentant des élèves	
SAID Mohamed TRH	Représentant des élèves	
SALMON Léo TG	Représentant des élèves	
suppléants		
Madame PIEL Alexandra		
Mme BAKI Gisèle		
Mme LEON Patricia		
M. ERRAMMACH Youssef		
Mme LEMOULANT Florence		
M. BACHELET Alexandre		
Mme DESACHY Livia		
Mme GARCIA ACOSTA Karima		
M. BEGRAND Olivier		
M. AMBOURG Valentin		
Mme LAMY-DIONIS Emmanuelle		
LOPES VENANCIO-LAMBIN Paul CG1		
BAH Adama Cira 1A		
BENTALHA Anissa TA		
LEMARIE Noémie TI		
FERNANDEZ LOPEZ Esteban 1D		